

## Accompagner les personnes en situation de handicap d'origine psychique - BL (2022)

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations  
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ • GRAND EST

**SIÈGE SOCIAL** : Cité Administrative Tirlet • 5 rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX  
TÉL. : 03 26 68 35 71 • E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr • SITE : [www.creai-grand-est.fr](http://www.creai-grand-est.fr)

**ANTENNE LORRAINE** : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY  
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

**ANTENNE ALSACE** : 80 avenue du Neuhof • 67100 STRASBOURG  
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr



## Table des matières

CONTEXTE.....	3
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	3
PROGRAMME ET OBJECTIFS.....	3
PUBLIC.....	4
INTERVENANT PRESSENTI.....	4
MODALITES PEDAGOGIQUES.....	4
MOYENS PEDAGOGIQUES.....	4
MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION.....	5
EVALUATION DE LA FORMATION.....	5
SANCTION DE LA FORMATION.....	5

## CONTEXTE

La loi handicap du 11 février 2005 a introduit dans la définition du handicap les troubles ou maladie psychiques pouvant être à l'origine d'un « handicap psychique ». Ainsi les établissements médico-sociaux ont vu évoluer le public et l'accompagnement des personnes. D'une part des personnes souffrant de troubles psychiques sont à présent accueillies par davantage d'établissements et services médico-sociaux et d'autre part les personnes qui étaient considérées comme souffrant d'handicap mental sont aujourd'hui accompagnées, selon de nouvelles pratiques liées au handicap psychique. Cette formation définit les conditions à réunir pour mieux appréhender le handicap psychique afin de proposer un accompagnement adapté aux besoins et attentes des personnes.

La formation permettra dans un premier temps, d'avoir des clefs de compréhension sur la notion de « handicap d'origine psychique », sur sa singularité par rapport au handicap mental, sur la manifestation des troubles psychiques, des psychopathologies, ... Dans un deuxième temps, elle permettra aux professionnels d'analyser certains comportements et d'adopter une posture adaptée tout en précisant les points de vigilance sur lesquels les modalités d'intervention doivent s'attacher.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à :

- Développer la connaissance du handicap d'origine psychique
- Améliorer les projets et les réponses en faveur des personnes présentant un handicap d'origine psychique, notamment au travers de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP)
- Lever les difficultés spécifiques des professionnels en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes présentant un handicap psychique
- Accompagner les professionnels à analyser et faire évoluer les pratiques pour les adapter à un public en situation de handicap psychique

## PROGRAMME ET OBJECTIFS

### Module 1 : Le handicap psychique (en distanciel)

- Définition
- Les troubles à l'origine du handicap psychique
- Les spécificités du handicap psychique

### Module 2 : l'accompagnement d'une personne avec un handicap psychique (en distanciel)

- Entraide mutuelle
- Réhabilitation psycho-sociale
- Remédiation cognitive
- Éducation thérapeutique
- Empowerment et autodétermination
- Rétablissement

*Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :*

- Rappeler les différents troubles psychiques et psychopathologiques
- Décrire les spécificités des troubles
- Présenter des modalités d'accompagnement de personnes atteintes de handicap psychique

**Module 3 (en présentiel) :**

- La relation d'aide au quotidien avec des personnes présentant un handicap psychique
- Mesures de compensation et d'aménagements possibles dans la vie quotidienne et en situation de travail (organisation du travail, soutien humain...)
- Travail partenarial

*Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :*

- Adapter son attitude et développer la relation d'aide
- Mobiliser les ressources et capacités de la personne dans une perspective de rétablissement
- Concevoir un plan d'accompagnement prenant en compte les capacités et les collaborations

## **PUBLIC**

Professionnels du secteur social ou médico-social.

## **INTERVENANT PRESENTI**

,

## **MODALITES PEDAGOGIQUES**

- En distanciel : présentation en diaporama, illustrations vidéo
- En présentiel : apports théoriques, échanges et réflexions individuelle ou en équipe
- Période pour réaliser le contenu en distanciel : 15 jours avant la journée en présentiel

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Vidéo projecteur
- Remise des documents support
- Références bibliographiques

## **MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION**

- Un quizz en début de formation permettra d'évaluer les connaissances des participants. Chaque module à distance est évalué par la consultation des différents supports et un questionnaire d'évaluation.
- En présentiel, une analyse de sa pratique et la construction d'un plan d'action permettront de vérifier l'acquisition des connaissances.

## **EVALUATION DE LA FORMATION**

L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.

L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation - anonyme.

Un compte rendu écrit est adressé au commanditaire et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation, sera adressé à la Direction de la structure dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

## **SANCTION DE LA FORMATION**

Un émargement aura lieu à chaque séance. Une feuille de présence sera établie par le CREA Grand Est et sera signé par demi-journée par les participants et le formateur.

La formation donnera lieu à l'établissement d'une attestation de formation nominative dont les titulaires pourront se prévaloir.



**Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations**  
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ■ GRAND EST

**SIÈGE SOCIAL :** Cité Administrative Tirlet ■ 5 rue de la Charrière ■ Bât. 3 ■ 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX  
TÉL. : 03 26 68 35 71 ■ E-MAIL : [chalons@creai-grand-est.fr](mailto:chalons@creai-grand-est.fr) ■ SITE : [www.creai-grand-est.fr](http://www.creai-grand-est.fr)

**ANTENNE LORRAINE :** 1 rue du Vivarais ■ 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY  
TÉL. : 03 83 37 90 81 ■ E-MAIL : [nancy@creai-grand-est.fr](mailto:nancy@creai-grand-est.fr)

**ANTENNE ALSACE :** 80 avenue du Neuhof ■ 67100 STRASBOURG  
TÉL. : 03 88 41 86 37 ■ E-MAIL : [strasbourg@creai-grand-est.fr](mailto:strasbourg@creai-grand-est.fr)

**RIB :** CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 ■ **IBAN :** FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069  
ORGANISME DE FORMATION N°21510001051 ■ **MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES CREAI**